



Saisie huissier si heberge

Par **Tibus**, le **05/11/2009** à **14:10**

Bonjour,

Je suis actuellement hébergée chez une personne et cette personne doit apparemment de l'argent aux impôts. Ce matin, des huissiers sont venus, suite à un jugement, etc, pour faire l'inventaire avant saisie pour vente des biens de l'appartement de la personne or je possède moi-même un peu de matériel que je garde chez cette personne.

Les huissiers peuvent-ils saisir ce qui m'appartient en sachant que je suis juste hébergée par la personne ? De plus, je ne sais pas comment prouver que ce sont bien mes affaires ? Dois-je quitter au plus vite cet endroit en emportant mes affaires ? Je ne sais pas quoi faire, ni comment le faire.

Je vous remercie de votre réponse

Par **Tisuisse**, le **05/11/2009** à **18:43**

Bonjour,

Si vous ne voulez pas voir vos biens saisis, c'est la 2e solution qu'il faut adopter.